

Conditions générales de l'action de Promotion de FAKRO 2021

Article 1. Organisation

ALBINTRA NV, dont le siège social est situé Bistweg 80, 2520 RANST et dont le numéro BCE est 0405.993.993, connue sous le nom commercial FAKRO (ci-après dénommée "FAKRO") organise une action de Promotion (ci-après dénommée "Action") lors de l'achat d'un ensemble FAKRO SuperTrio complet, sous réserve des conditions suivantes (ci-après dénommées "Conditions Générales").

En participant à l'action, les participants acceptent les présentes conditions.

Ces conditions générales peuvent toujours être consultées sur <https://www.fakro.be/fr/supertrio>

Article 2 - Conditions d'action

2.1. Accès à l'action

La participation à cette Action est ouverte à toute personne physique âgée de 18 ans ou plus qui achète certains biens de FAKRO exclusivement à des fins privées, telles que définies ci-dessous, en Belgique ou au Grand-duché de Luxembourg. (ci-après : le Participant).

2.2. Modalités de participation

Cette Action est ouverte à tout Participant qui achète, entre le **30.04.2021** et le **31.07.2021** en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, un **ensemble FAKRO SuperTrio complet** comprenant :

- les stores manuels, électriques ou solaires de FAKRO AMZ et
- Une des fenêtres de toit FAKRO suivantes : FPW-V P2 preSelect MAX, PPP-V P2 preSelect MAX, FPW-V P5 preSelect MAX, PPP-V P5 preSelect MAX, FTW-V P2, PTP-V P2 et FTW-V P5 ; et
- Les tuiles ou ardoises de solin FAKRO Thermo.

En cas d'achat d'un ensemble FAKRO SuperTrio énuméré ci-dessus, le participant a droit à un remboursement sous la forme d'un chèque-cadeau de bol.com selon les conditions suivantes:

- 50 euros à l'achat d'un ensemble ;
- 160 euros à l'achat de deux ensembles;
- 255 euros à l'achat de trois ensembles;
- 360 euros à l'achat de quatre ensembles;
- 475 euros à l'achat de cinq ensembles;
- 600 euros à l'achat de six ensembles.

L'Action est seulement valable pour les achats en ligne et uniquement pour les achats en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

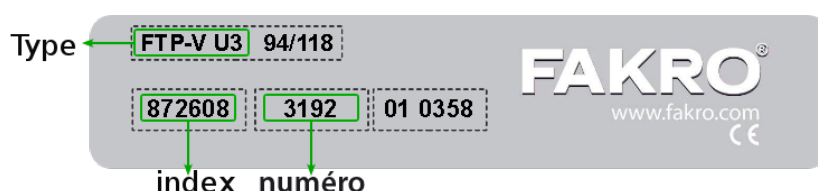
Le montant maximal du remboursement sous la forme d'un chèque-cadeau de bol.com de l'Action de Promotion est de 600 euros par ménage. Un maximum d'un membre par ménage est autorisé à participer à l'action.

2.3. Validité de la participation

Afin de bénéficier de ce remboursement, il est nécessaire d'effectuer la demande de remboursement sur www.fakro.be/fr/supertrio/formulairededemande (ci-après : le Site Internet) entre le **30.04.2021** et le **31.07.2021** au plus tard à 23h59.

Seuls seront pris en compte les formulaires correctement remplis, communiquant le titre, le nom, le prénom, l'adresse postale et l'adresse électronique du Participant, ainsi que tous les autres champs obligatoires pour le bon fonctionnement de l'Action, à savoir :

- Un photo de la plaque de produit au bas de la fenêtre de toit;



- Une copie de la facture ou du reçu avec le nom des produits, le nom du vendeur et la date entourée (date d'achat entre le 30.04.2021 et le 31.07.2021).

Toutes les demandes de l'Action Promotion doivent être faites uniquement via le site web de **demande de remboursement** susmentionné et doivent être soumises **avant le 31.07.2021 à 23:59**. Les demandes soumises après la date limite ne seront pas prises en considération.

Toutes les demandes de remboursement qui ne sont pas faites conformément aux conditions fixées et toutes les demandes comportant des informations incomplètes ou incorrectes seront considérées comme nulles et non avenues.

Le remboursement maximal potentiel est de 600 euros par ménage.

Cette promotion ne peut pas être combinée avec d'autres promotions sur les mêmes produits, ni être échangée dans les magasins contre des chèques, coupons, argent, etc.

Les frais liés à la participation à l'Action (connexion Internet, etc...) sont entièrement à la charge du Participant et ne peuvent, en aucun cas, être recouverts auprès de FAKRO.

Les demandes de remboursement seront traitées dans un délai d'**environ 30 jours** à compter de la réception de la demande. Le remboursement sera effectué au moyen d'un bon électronique (sous la forme d'un chèque-cadeau bol.com) envoyé

à l'adresse électronique que le Participant a fournie lors de sa demande et ce, au plus tard le 30.08.2021.

FAKRO peut, à tout moment et pour une durée indéterminée, exclure une personne en cas de tromperie, d'abus, de mauvaise foi ou de violation des Conditions d'action.

Il n'y aura aucune correspondance ou service téléphonique en rapport avec cette Action, pendant ou après sa réalisation.

Article 3. Traitement des données à caractère personnel

3.1. Finalité et base légale du traitement

Le Participant accepte que ses données à caractère personnel puissent être traitées par FAKRO pour les finalités suivantes:

- pour gérer le traitement de l'Action Promotion ;
- pour informer le participant de l'état d'avancement de sa demande ;
- à des fins de recherche et de statistiques;
- pour envoyer au participant la newsletter FAKRO s'il a donné son accord.

Le traitement de vos données à caractère personnel est basé à la fois sur votre consentement (article 6.1.a du RGPD) et sur l'exécution d'un contrat (article 6.1.b du RGPD). Vos données seront sauvegardées pendant la durée de l'Action de Promotion jusqu'à ce que les remboursements soient effectués. Les données sont ensuite conservées pendant une année à partir de cette date.

Si le participant donne son accord, les données seront également utilisées pour envoyer les newsletters de FAKRO. Ceci constitue une forme de marketing direct. Ce traitement de vos données à caractère personnel est donc basé sur votre consentement explicite (article 6.1.a RGPD). Vos coordonnées sont incluses dans une base de données avec celles des « Prospects » auxquels nous envoyons périodiquement des newsletters et sont mises à jour et traitées jusqu'à ce que vous, en tant que personne concernée, décidiez de vous désabonner de notre newsletter. Si vous ne désiriez plus à recevoir nos newsletters, veuillez bien cliquer sur le lien approprié pour se désabonner ou prenez contact avec nous.

Si vous ne recevez pas nos newsletters et vous voulez les recevoir, prenez contact avec nous.

3.2. Vos droits

Chaque participant bénéficie en tout temps du droit de rectifier, de consulter, mais aussi d'obtenir des informations à propos des traitements, de modifier, de limiter et de supprimer ses données à caractère personnel.

Chaque participant a également le droit de retirer l'autorisation accordée sans que ce retrait ne porte atteinte à la légalité du traitement avant le retrait et de souscrire ou s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel. En cas de marketing direct, comme l'envoi de newsletters, le participant peut faire valoir son droit de s'opposer à tout moment, gratuitement et sans donner aucune raison.

Gardez à l'esprit, cependant, que votre refus que nous traitions vos données à caractère personnel peut affecter le traitement de votre demande de remboursement.

Chaque participant a le droit de demander le transfert de ses données à des tiers ou de recevoir une copie eux-mêmes dans un format structuré, de forme standard et lisible par une machine.

3.3. Transfert de données

Toutes les données à caractère personnel recueillies ne seront utilisées par FAKRO que dans le cadre de l'Action et ce conformément aux principes et aux dispositions de l'article 3. Les données traitées ne seront pas transmises à des tiers.

Lors d'une réorganisation complète ou partielle ou lors d'un transfert des activités de l'entreprise ou si FAKRO devait déclarer faillite, il se peut que vos données soient transférées à des nouvelles entités ou des tiers qui effectuent en totalité ou en partielles activités de FAKRO. FAKRO peut également être contrainte par ordre judiciaire, administratif ou sur base légale de transférer vos données à caractère personnel au gouvernement. FAKRO mettra alors en œuvre des efforts raisonnables pour vous en informer à l'avance, mais vous reconnaissez en acceptant ces conditions générales que si cela n'est parfois pas techniquement ou commercialement réalisable. FAKRO ne vendra ni louera ni distribuera vos données à caractère personnel, sauf comme décrit ci-dessus, ou avec votre consentement préalable.

3.4. Sécurité

Enfin, nous avons pris des mesures techniques et organisationnelles raisonnables pour protéger adéquatement vos données personnelles ainsi que leur caractère confidentiel. Vos informations personnelles sont accessibles uniquement aux employés internes et externes qui doivent y avoir accès dans le cadre de leur fonction.

3.5. Exercice des droits et plaintes

Si vous souhaitez exercer vos droits, nous vous invitons à contacter FAKRO, soit par courrier à l'adresse ci-dessus, soit par e-mail à: marketing.fakro@albintra.be.

Si vous avez d'autres questions, commentaires ou réclamations, nous vous invitons à envoyer un email à marketing.fakro@albintra.be.

Si vous estimez que vos droits ont été violés par nous, vous avez le droit légalement garanti, en tant que personne concernée, de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance nationale compétente.

Pour la Belgique : Vous avez le droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité de protection des données (APD) aux adresses suivantes :

Autorité de protection des données

Presse à imprimer rue 35
1000 Bruxelles
+32 (0)2 274 48 00
+32 (0)2 274 48 35
contact@apd-gba.be.

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Vous avez le droit d'introduire une plainte auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) aux adresses suivantes

Commission nationale pour la protection des données
Service des plaintes
15, Boulevard du Jazz
L-4370 Belvaux
Tel. : (+352) 26 10 60 - 1
Fax : (+352) 26 10 60 - 6099

Ceci est sans préjudice d'un recours devant un tribunal civil.

Si vous subissez un préjudice du fait du traitement de vos données personnelles, vous pouvez introduire une demande d'indemnisation.

Article 4 - Responsabilité

FAKRO n'est pas responsable pour tout dommage de quelque nature que ce soit qui est le résultat de la participation à l'Action.

FAKRO ne sera pas tenu responsable si l'Action est modifiée, en totalité ou en partie, étendue, raccourcie, reportée ou annulée pour des raisons sur lesquelles FAKRO n'a aucun contrôle (cas fortuit ou force majeure) ou en raison de tout autre événement, qui est considéré par FAKRO, à sa propre discrétion, comme quelque chose qui complique la mise en œuvre de l'Action dans les conditions initialement prévues.

FAKRO ne peut pas être tenu responsable pour tout problème technique qui aurait pour conséquence que quelqu'un ne puisse pas participer à l'Action ou pour des problèmes techniques qui pourraient empêcher le déroulement continu et ininterrompu de l'Action.

Article 5 - Validité et caractère exécutoire des conditions d'action

Si une ou plusieurs dispositions de ces conditions générales s'avèrent nulles ou inapplicables, les autres clauses restent néanmoins valides.

Article 6 - Droit applicable et tribunaux compétents

Toute réclamation ou litige relatif aux présentes conditions de concours doivent être notifiées à FAKRO au contact suivant: marketing.fakro@albintra.be.

La décision prise par FAKRO à l'issue d'une réclamation ou en vertu d'une demande relative à l'interprétation des présentes conditions générales lie les parties concernées et n'est pas susceptible d'appel.

Dans la mesure que cela soit permis par la loi, les conditions générales actuelles sont régies par le droit belge et les tribunaux de l'arrondissement d'Anvers sont compétents.